



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale des affaires culturelles

ARRÊTÉ portant inscription au titre des monuments historiques de l'église Saint-Martin, située à ORIGNAC (Hautes-Pyrénées)

Le Préfet de la région Occitanie
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2 ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions ;

La commission régionale du patrimoine et de l'architecture de la région Occitanie entendue en sa séance du 23 janvier 2018 ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

CONSIDÉRANT que l'église Saint-Martin, située à ORIGNAC (Hautes-Pyrénées), présente un intérêt suffisant au point de vue de l'histoire et de l'art pour en rendre désirable la préservation en raison de son intégration dans un enclos ecclésial médiéval et de la qualité de son décor porté, notamment des peintures ornant le plafond lambrissé de son chœur, en accord avec le baldaquin monumental, classé au titre des objets mobiliers

ARRÊTE

Article 1^{er} – est inscrite en totalité au titre des monuments historiques - tel que délimité en rouge sur le plan annexé au présent arrêté – l'église Saint-Martin située à ORIGNAC (Hautes-Pyrénées) figurant au cadastre section C, parcelle 208 d'une contenance de 235 m², appartenant à la commune d'ORIGNAC (SIREN n° 216 503 383) depuis une date antérieure au 1^{er} janvier 1956.

Article 2 – Le présent arrêté, dont une copie sera adressée au ministre de la culture, sera publié au fichier immobilier de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Article 3 - Il sera notifié au préfet du département, au maire et au propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Toulouse, le

24 MAI 2018

Pascal MAILHOS

délimité en rouge : église Saint-Martin d'Orignac (Hautes-Pyrénées), inscrite en totalité au titre des monuments historiques

